



CHARTRE D'ENGAGEMENT QUALITÉ

ÉTHIQUE

Exerce son activité en étant responsable et indépendant dans le respect des valeurs et usages de la profession.

LÉGISLATION

Connaît et respecte la législation en vigueur.

MISSION

Accepte seulement les missions qui entrent dans son champ de compétences et qu'il est capable d'assurer avec professionnalisme.

RESPONSABILITÉ

Assume, outre sa responsabilité personnelle, celle des co-traitants et collaborateurs.

EFFICACITÉ

Elabore des actions qui tiennent compte des contraintes socio-économiques, des besoins des clients, et de l'attente des objectifs.

ÉVALUATION

Fait évaluer ses actions en fonction des modalités contractuelles, intègre les observations des acteurs et du client.

CONFIDENTIALITÉ

Applique la règle absolue du secret professionnel dans le cadre de sa mission.

FACTURATION

Veille à établir le juste rapport qualité prix de sa prestation.

IMAGE DE MARQUE

Donne une image valorisante de la profession.

Fait à Dorlisheim, le 5 juin 2023.

Hélène HEYD

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' followed by a horizontal line and a vertical line crossing it.